

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE L'ED 354
25 SEPTEMBRE 2020

Approbation du dernier PV : 23/06/2020

Point sur le renouvellement du 2^e représentant du LESA (Christine Buignet, suppléante de Jean Arnaud est partie à la retraite) : c'est Anna Guillo qui la remplace.

1. Inscriptions en D1 et réinscriptions à partir de D4

—les dossiers de D2, D3, D4 ont été signés lorsqu'ils étaient complets, au fil de l'eau, pour que les inscriptions soient faites rapidement.

—Le Conseil examine les dossiers de D1 et ceux qui demande une réinscription dérogatoire à partir de D5.

Rappel : pour toute thèse en D1, nécessité de fournir un projet détaillé (comme on les demande au moment de la demande d'un contrat doctoral) et un avis détaillé également du/de la directeur.trice. Ce sont les deux pièces les plus importantes. Le directeur ou la directrice de thèse et du labo ne doivent pas signer le dossier s'il n'y a pas de projet de thèse en bonne et due forme : il faut alors le demander au/à la doctorant.e, qui l'ajoute avant de soumettre son dossier à l'ED. Dès que le/la directeur.trice de thèse a signé sur ADUM, on ne peut plus revenir en arrière sauf à faire toute une démarche qui retarde de beaucoup l'inscription.

2. Informations du VP Recherche (réunion avec les ED) :

—Le VP Recherche entend déléguer davantage de tâches aux ED (à partir de janvier) : transfert de responsabilités et de compétences : équivalences de Master, demandes de direction ou codirection de thèses par des MCF non HDR, autorisation des soutenances de thèses notamment. Le Conseil de l'ED se réunira davantage et aura plus de travail. Les modalités seront précisées plus tard.

—Les lien ED/Instituts : collaboration et coopération sont à l'ordre du jour.

Stéphane Lojkin a relancé nos tutelles au sujet de la proposition d'Institut « Transfrontières » par la MDR et sans réponse à ce jour.

—Les CD du contingent président

Jusqu'à présent, 14 CD dits « contingent président » étaient attribués par le Président, selon des modalités précises et mettant en valeur la dimension internationale du dossier. Le Président Berton entend réfléchir à ce volet de CD selon d'autres modalités, avec le double objectif suivant : les ED devront être toutes potentiellement concernées par ces CD supplémentaires, mais une politique spécifique d'attribution sera élaborée... Ces deux objectifs ne sont pas forcément faciles à concilier, comme le lui ont fait remarquer les ED aixoises essentiellement.

—1/2 postes d'ATER spécifiques l'an prochain pour doctorants en 3^e année actuellement (COVID)

Il faudra recenser les cas éventuels pour qu'AMU puisse chiffrer. Peu d'espoirs néanmoins : il faudra établir des priorités, tout le monde ne pourra pas en avoir. Demander aux comités de sélection de donner la priorité aux doctorants AMU lors des campagnes ATER.

—Missions d'enseignement :

L'attribution des missions d'enseignement, actuellement, est peu satisfaisante : la réunion est trop tardive (septembre) pour commencer au 1^{er} semestre. Certaines ED veulent que les CME ne soient données qu'à partir de D2.

Attention : l'ED insiste sur l'importance de la présence des départements lors de cette réunion ! Une CME ne va pas de soi : il faut que le département vienne exposer et défendre ses besoins pédagogiques et classe ses candidats.

—doctorants libanais :

Le CA du 22/09 a approuvé l'exonération totale des droits d'inscription en faveur des étudiants libanais préparant un diplôme national en présentiel au titre de l'année universitaire 2020-2021. Une demande d'exonération des frais d'inscription peut être déposée par tout.e doctorant.e en difficultés financières : la Scolarité leur explique la marche à suivre.

3. Soutenances de thèses à distance

Les arrêtés doctorat du 25 mai 2016 et HDR du 23 novembre 1998 vont bientôt être modifiés pour y inclure la possibilité d'organiser les soutenances de thèses intégralement à distance. Les arrêtés modificatifs seront présentés à la CNESER le 13 octobre 2020 et devraient être signés et publiés dans la foulée. La Scolarité aide les EC à mettre en place les soutenances.

4. Journées de rentrée

Elles se feront en distanciel cette année : l'ED attend que les D1 soient inscrit.e.s afin d'organiser une réunion spécifique aux néo-entrant.e.s, avec un maximum d'informations. Une réunion pour les doctorant.e.s en réinscription suivra.

5. Les formations

La question est difficile à traiter dans la période actuelle, lourde de restrictions pour des réunions et rassemblements, et d'incertitudes peu favorables à l'organisation d'événements.

Il semble qu'il faudrait néanmoins commencer à organiser des formations, à faire en distanciel :
—reprendre dès octobre le séminaire « Deux heures en compagnie de », simple à mettre en place par zoom

—renoncer pour l'instant aux formations « pratiques » (comme la formation au reportage l'an passé)

—une prochaine réunion sera dédiée à la question, pour le semestre 2 et l'an prochain ; mais d'ici là, essayer de voir dans les labos qui serait partant pour des formations à distance (de toutes façons réclamées par les doctorants non présents)